



LE PARC DU BERGOJE

Une relique de la forêt de Soignes

A Auderghem, le parc du Bergoje a conservé, malgré l'urbanisation, l'aspect semi-naturel d'une zone humide que vient dominer un talus boisé. Aménagé comme un parc de promenade, il s'inscrit, dans le contexte du maillage vert bruxellois, dans le prolongement du Rouge-Cloître et de la forêt de Soignes à laquelle il était autrefois attaché.



UN PEU D'HISTOIRE

Petite partie de terre argileuse appartenant à la Forêt de Soignes, le Bergoje (le nom viendrait de berg – colline – et oje – maison) en a été séparé en 1729 lors de la construction de la chaussée reliant Bruxelles à Wavre. Du fait de cette artère importante, le promontoire du Bergoje, fait partie des plus vieux sites habités d'Auderghem. La carte de Ferraris, qui date des environs de 1770, révèle qu'à l'époque le Bergoje, qui domine la vallée de la Woluwe et celle du Roodkloosterbeek (ou ruisseau du Rouge-Cloître), était bordé par de grands étangs et au sommet, par les potagers des maisons de la chaussée de Wavre. Le site était aussi partiellement boisé.

Les étangs furent progressivement comblés et remplacés par des prairies humides. Quant à la Woluwe et au Roodkloosterbeek, ils ont été voûtés au fur et à mesure que progressait l'urbanisation.

Au début du 20^e siècle, il y avait, tout en haut du site, une imposante demeure bourgeoise, la villa de la Bruyère, entourée d'un vaste jardin. C'est dans la propriété de cette villa démolie en 1986 qu'a été créé le quartier du Clos du Bergoje.

Si le sommet du promontoire a été habité très tôt, la zone basse, où s'étire la vallée du Roodkloosterbeek, est restée non bâtie, probablement en raison de son caractère marécageux. En 1994, Bruxelles Environnement-IBGE en a fait un parc qui tient compte des éléments naturels du site et tente de les préserver.

DESCRIPTIF GENERAL : UN TALUS BOISE ET UN FOND DE VALLEE HUMIDE

Le relief du parc du Bergoje est très marqué. Orienté au sud, un talus très pentu porte une végétation boisée qui rappelle celle des pentes du Rouge-Cloître tout proche. Sans doute leur origine est-elle identique. Ce sont des châtaigniers sur la crête et, sur le versant, un mélange de chênes, de hêtres et de châtaigniers. On y dénombre aussi, mais dans une moindre mesure, des robiniers, des érables, des frênes et quelques marronniers. A cela s'ajoutent une série d'arbustes (houx, sureaux...).

En bas du talus, s'étend un fond de vallée : celle du Roodkloosterbeek. Prenant sa source en forêt de Soignes (à Tervueren), le ruisseau passe par le Rouge-Cloître, longe le Bergoje avant de rejoindre la Woluwe sous la rue Jacques Bassem. Le passage à ciel ouvert de ce ruisseau a généré dans cette partie du parc un biotope spécifique des fonds de vallée : sous le couvert de peuplements ligneux (ormes, sureaux, érables, peupliers, aulnes...) pousse une végétation exubérante. Un chemin longe le cours d'eau. Partant de la rue Jacques Bassem, il rejoint le boulevard du Souverain. Un autre chemin s'écarte vers la gauche et gagne le sommet du site ; à cet endroit, un escalier rejoint le Clos du Bergoje. Deux sentes dégringolant à flanc de coteau relient le chemin principal et le chemin du haut en permettant une circulation latérale.

Troisième biotope du parc, la zone humide qu'alimente le Roodkloosterbeek. Isolée des promeneurs par de petits ruisseaux, elle comporte un étang, recréusé lors des aménagements du parc, qu'entourent de larges plages de végétation typique des marécages et une aulnaie-frênaie marécageuse. Un ponton permet de dominer et d'observer le marais.



FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Le versant boisé constitue un lambeau relique de la forêt de Soignes toute proche ; d'où sa valeur paysagère dans cette zone très urbanisée d'Auderghem. Sous les chênes pédonculés, les hêtres, les châtaigniers et un mélange d'autres essences, le sol est tapissé de lierre. Y fleurissent des anémones sylvie et du muguet. Le mélange de luzules et de hêtres est une des particularités du lieu.

Sur le sommet du talus s'élève une magnifique rangée de châtaigniers centenaires (*Castanea sativa*), remarquables par leur taille, leur forme et leur port. Dominant le paysage, elle lui donne son caractère particulier et constitue l'un des principaux arguments pour l'inscription du parc sur la liste du patrimoine bruxellois à sauvegarder.

Autre attrait du site, un grand groupe de peupliers grisards (*Populus canescens*) jouent les préludes près de l'entrée de la rue Bassem.

Du ponton dominant le marais, on peut observer des grenouilles, des tortues de Floride et différentes espèces de canards.

PRINCIPE DE GESTION

Vu la haute valeur paysagère et biologique du site, Bruxelles Environnement-IBGE a transformé le Bergoje en parc en 1994. L'objectif était de respecter le caractère boisé originel des lieux et pour ce faire, de canaliser la circulation des passants. Les travaux ont donc consisté à redéfinir et améliorer le tracé de certains chemins existants et à installer quelques aires de repos. Puis, il y a eu la revitalisation du marais rendue possible par un grand nettoyage et par l'intégration optimale du ruisseau Roodkloosterbeek.

La gestion actuelle du site vise à préserver son caractère naturel. La fauche ne s'effectue plus qu'une ou deux fois par an pour permettre un développement naturel de la flore et la diversification du biotope.

Les arbres du Bergoje ont bénéficié d'un recensement récent alliant données cartographique et sanitaire. Ce système dynamique basé sur une interprétation de photos aériennes combinée à une analyse de terrain des caractéristiques et de l'état sanitaire des arbres, a permis de programmer les abattages, les élagages et les soins indispensables à un peuplement vieillissant comme celui du Bergoje.

De plus, parce qu'il constitue un lambeau de la forêt de Soignes en zone urbaine, le parc est aujourd'hui repris en zone spéciale de conservation Natura 2000 et de ce fait, sous contrôle permanent.

ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord, le Domaine de Val Duchesse (qui n'est pas accessible au public), les Etangs Mellaerts et le parc de Woluwe.
- A l'est, le jardin expérimental Jean Massart et le Rouge-Cloître.
- A l'ouest, la promenade de l'ancien chemin de fer Bruxelles-Tervueren.
- Au sud, les parcs Seny et Tenreuken.
- Au sud-est, la forêt de Soignes.



Superficie : 1 hectare 68 ares.

Typologie : Parc de quartier avec fonction de passage (liaison entre la rue Jacques Bassem et la chaussée de Wavre).

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale.

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE.



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Le parc, qui a aussi une fonction de passage, n'est pas fermé, sauf en cas de tempête.
Des gardiens y effectuent tous les jours de la semaine, de fréquents passages.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

En cas d'urgence : Police au 02/373 58 11.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be.

EQUIPEMENTS

Ponton d'observation dominant le marais, escaliers, bancs, poubelles, éclairage dans la partie basse, borne de distribution de pinces crottes. Les chiens doivent être tenus en laisse.

ENTRÉES

La promenade du Bergoje se trouve à Auderghem dans un îlot constitué par l'avenue Hermann-Debroux, la chaussée de Wavre et la rue Jacques Bassem. La grille d'entrée est située entre les n° 28 et 42 de la rue Jacques Bassem. Elle est fermée en cas de tempête. Le chemin qui traverse le parc aboutit à un escalier qui permet de rejoindre le clos du Bergoje aménagé en bordure de la chaussée de Wavre, au nord de l'îlot. Il est également possible, via le sentier de crête de rejoindre l'avenue Hermann-Debroux par la petite rue qui donne accès à la maison de repos.

ACCESSIBILITÉ PMR

Le dénivelé du talus présente un obstacle de taille pour les personnes à mobilité réduite, de même que la jonction avec le clos du Bergoje (escaliers). Par contre, la promenade du Bergoje est tout à fait accessible dans sa partie basse, le long du Roodkloosterbeek.

TRANSPORTS PUBLICS

Bus : 34, 42 (Auderghem-Shopping), 72 (Jardin Massart)

Tram: 94 (Hermann-Debroux)

Métro: 5 (Hermann-Debroux).

POUR EN SAVOIR PLUS

- La brochure de Bruxelles Environnement-IBGE :
 - La vallée de la Woluwe.
(A commander au 02/775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be).
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Plus d'info sur [Natura 2000](#).
- Plus d'info sur [la promenade verte](#) qui longe le parc par la rue Bassem.

